

Vous trouverez ci-dessous des fiches pratiques établies par la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)** présentant :

Dans quel cas votre accompagnement par un service ou établissement pour personnes handicapées peut-il s'arrêter	 Dans quels cas votre accompagnement par un service ou par un établissement pour personnes handicapées peut-il s'arrêter ?  	
Etre accompagné par un service pour les personnes handicapées	 Etre accompagné par un service pour les personnes handicapées  	
Vivre dans un établissement pour les adultes handicapés	 Vivre dans un établissement pour les adultes handicapés  	
Comment demander à être accompagné par un service ou un établissement pour les personnes handicapées	 Comment demander à être accompagné par un service ou un établissement pour les personnes handicapées ?  	